

FEC



# CHAMBRE DES MINES

FEDERATION DES ENTREPRISES DU CONGO



© Tenke Fungurume Mining

# INDUSTRIE MINIERE

## EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

### DEUXIEME TRIMESTRE. Septembre 2016



# CONTENT

<b>Editorial</b>	<b>2</b>
<b>Données de production</b>	<b>3</b>
<b>Or</b>	<b>4</b>
<b>Filière stannifère</b>	<b>5</b>
<b>Tendances du marché</b>	<b>8</b>
<b>Investissements chinois en RDC</b>	<b>9</b>
<b>Climat des affaires</b>	<b>10</b>
<b>Révision du Code Minier</b>	<b>11</b>
<b>Energie</b>	<b>11</b>
<b>Responsabilité sociétale des entreprises</b>	<b>13</b>

## EDITORIAL

La situation du secteur minier en République Démocratique du Congo demeure critique.

Après un deuxième semestre 2015 difficile, les entreprises ont bien souvent dû faire des choix douloureux (licenciements, fermeture de mines, réduction générale des dépenses) pour réduire leurs coûts et ainsi résister à la conjoncture internationale.

De nombreux analystes restent pessimistes et continuent de prédire que les cours de certains métaux ne devraient pas s'améliorer avant 2018.

Pilier de l'économie congolaise en matière de contributions fiscales, les opérateurs miniers, par le biais de la Chambre des Mines, estiment qu'il est urgent de s'attaquer aux difficultés que rencontrent les entreprises dans leurs opérations quotidiennes. La dégradation du remboursement des crédits de TVA depuis 2014 qui met en péril la trésorerie des entreprises en est un exemple concret.

A cela, il faut ajouter l'inertie dans le domaine de l'énergie électrique, pierre angulaire de toutes industries et du secteur minier en particulier. Le projet Inga III peine à décoller notamment avec le récent retrait de la Banque Mondiale. La Chambre des Mines encourage vivement la mise en application de la libéralisation du secteur afin d'attirer des investisseurs qui développeraient des projets hydroélectriques de petite et moyenne taille.

Le gouvernement se doit de garantir un climat des affaires stable et rassurant afin de consolider les investissements déjà réalisés mais aussi attirer de nouveaux investisseurs.

La Chambre des Mines de la Fédération des Entreprises du Congo continuera à poursuivre un dialogue constructif avec ses parties prenantes pour faire la promotion d'un secteur minier fort, stable et avantageux pour l'économie congolaise.

Pour plus d'informations:

John Nkono, j.nkono@fec-rdc.com  
[www.chambredesminesrdc.com](http://www.chambredesminesrdc.com)

## NOUVELLES DE LA CHAMBRE

La Chambre des Mines, à travers ces différentes commissions est active sur de nombreux dossiers.

Lors des derniers mois, la Commission Fiscalité et Douane a ainsi travaillé et continue de faire le suivi sur plusieurs dossiers sensibles notamment le remboursement des crédits de TVA aux opérateurs miniers et les difficultés rencontrées par rapport au guichet unique.

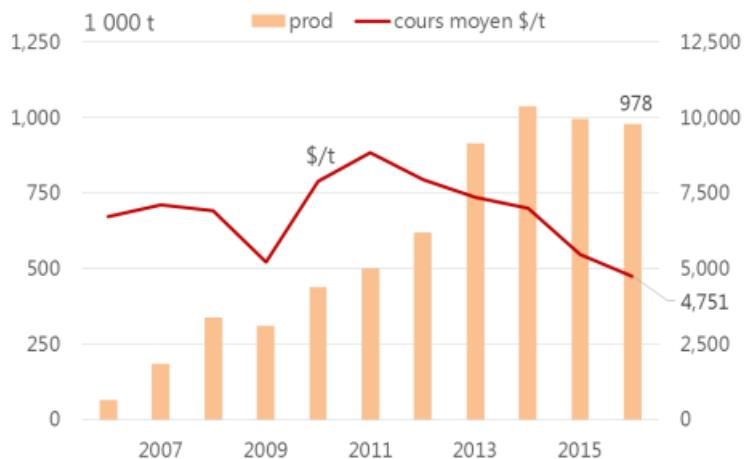
La Chambre est également active sur la question des explosifs, de l'énergie électrique, le rapport annuel de l'ITIE et lors des différentes réunions sur la responsabilité sociétale des entreprises du secteur minier.

# DONNÉES DE PRODUCTION

	Unités	T1 2016	Avr 2016	Mai 2016	Juin 2016	S1 2016	S1 2015	S1 2016 vs S1 2015	2016 e	2015	2016 pr 2015
Cuivre	t	234,363	89,925	83,689	81,230	489,207	512,212	-4.5%	978,414	995,805	-1.7%
Cobalt	t	13,638	4,686	5,070	5,758	29,152	32,845	-11.2%	58,304	69,328	-15.9%
Or	Kg	5,436	1,626	1,815	1,916	10,793	13,098	-17.6%	21,586	25,806	-16.4%
Diamant	1000 cts	3,515	1,112	908	1,470	7,005	7,450	-6.0%	14,011	17,152	-18.3%
zinc	t	1,897	-	1,014	1,271	4,182	7,232	-42.2%	8,364	14,193	-41.1%
Cassitérite	t	1,992	716	729	871	4,308	4,546	-5.2%	8,616	8,827	-2.4%
Coltan	t	327	117	136	149	728	693	5.1%	1,457	992	-15.5%
wolframite	t	6	-	-	3	9	34	-73.5%	18	44	-59.1%

e: estimations

## CUIVRE & COBALT



Dans un contexte difficile (le prix du cuivre est stable depuis 2016 après une chute de 26% en 2015), la production de cuivre et de cobalt est en baisse au premier semestre 2016 comparé au premier semestre 2015 (-4.5% pour le cuivre et -11% pour le cobalt).

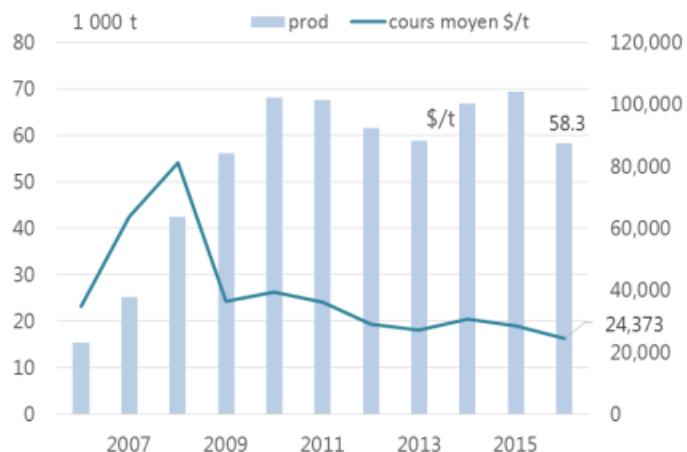
Cependant la production du métal rouge en RDC a enregistré au deuxième trimestre une augmentation de 9% de la production par rapport au 1er trimestre.

La situation reste disparate selon les opérateurs.

Toutes les entreprises souffrent de la chute des prix mais certains opérateurs parmi les plus industrialisés (MuMi, TFM, MMG, Boss Mining) et des entreprises minières chinoises (SICOMINES, SMCO, CNMC Huachin Mining Mabende) ont vu leur production augmentée.

Le cobalt suit la même tendance et sa production a augmenté au 2ème trimestre de 14%.

Concernant les projections fin 2016, si la tendance du 2ème trimestre se confirme, la production de cuivre et cobalt en RDC pourrait rester stable par rapport à 2015. Le montant des exportations sera cependant fortement impacté par la chute des prix depuis 2015 (-26%).



# CUIVRE CATHODIQUE & COBALT ÉLECTRO

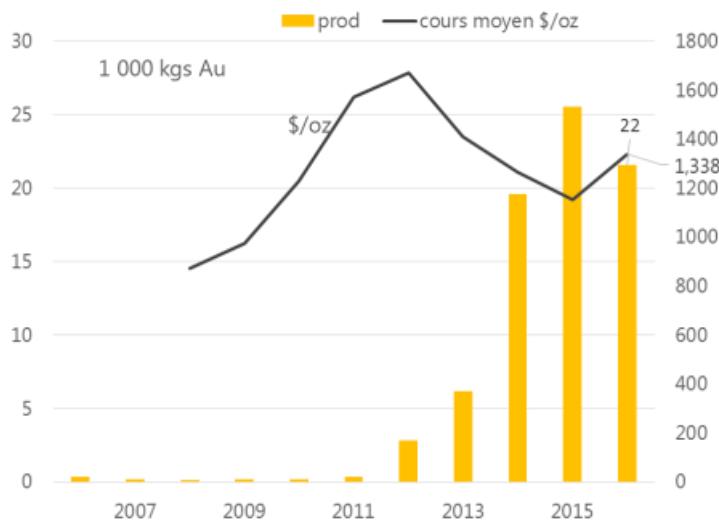
	<b>Cu Cathodes</b>	<b>Cu total</b>	
2013	684,653	914,631	74,9%
2014	866,595	1,029,800	84,2%
2015	886,306	995,805	89,0%
2016	413,258	489,207	84,5%



	<b>Co électro</b>	<b>Co total</b>	
2013	2,828	58,357	4,8%
2014	2,935	66,915	4,4%
2015	3,129	69,328	4,5%
2016	16	19,151	0,1%

*La production de cobalt électro a baissé suite à l'arrêt de KCC durant l'année 2016*

## OR



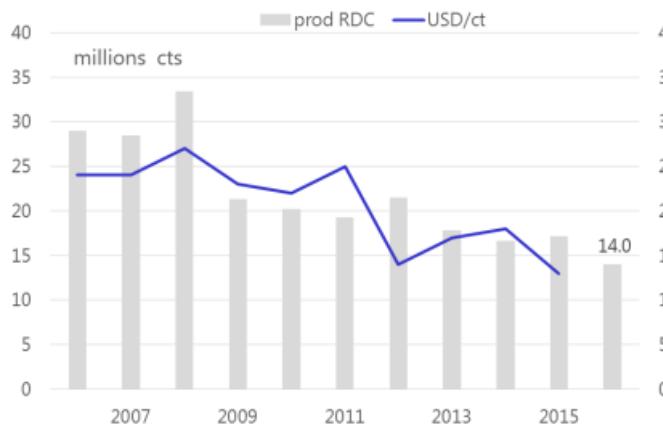
La production d'or au premier semestre de 2016 est de 10,793 kg, en baisse de 17,6% par rapport à 2015.

Bien que cette baisse semble importante en cette période où le cours de l'or semble se normaliser, elle reste néanmoins faiblement en deçà des prévisions. Une des raisons de cette prévision en légère baisse est liée aux travaux de construction de l'un des opérateurs principaux dont la mine souterraine est prévue d'entrer en pleine production d'ici 2018.

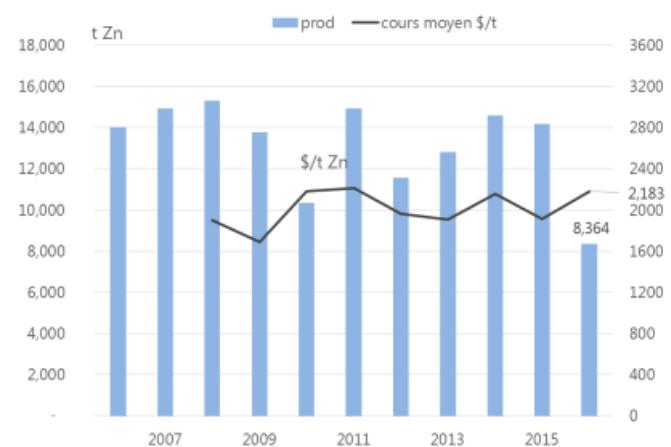
Le prochain semestre connaîtra une amélioration sensible néanmoins restera en deca comparativement à l'année précédente.



## DIAMANT



## ZINC



La baisse de la production de Zinc est liée principalement à l'arrêt des installations pour maintenance entre fin février et mi-mai 2016.

## FILIERE STANNIFERE

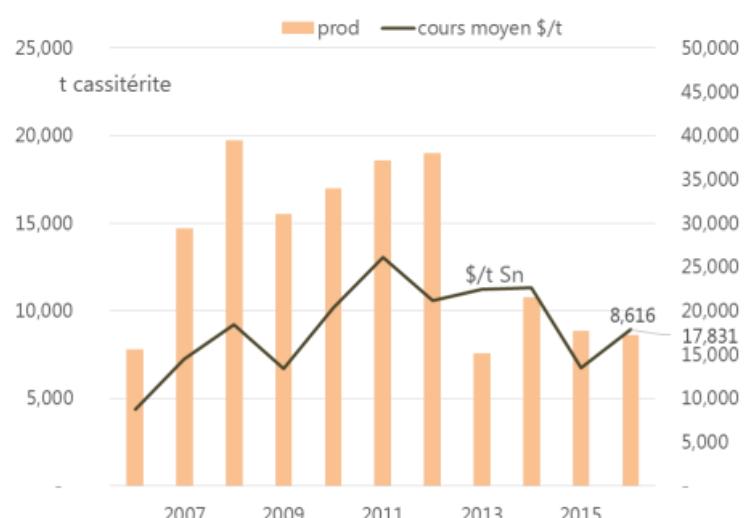


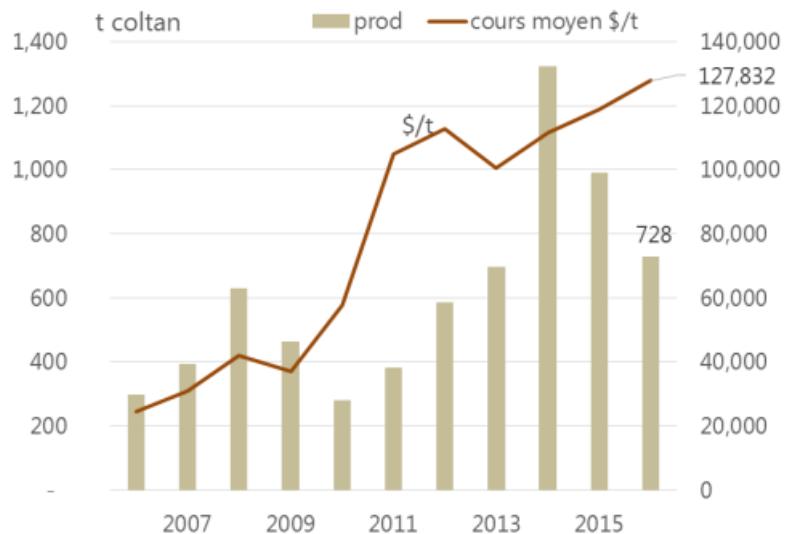
© Corbis

### Etain

La production s'est nettement améliorée tout au long de ces trois derniers mois pour l'étain avec les cours qui se sont bien stabilisés autour de 17000\$ par tonne depuis plusieurs mois et avec un effet positif au niveau de plusieurs provinces qui ont connu la qualification des nouveaux sites miniers.

A cette petite embellie des cours pour l'étain la filière a connu un effet positif du fait des meilleures conditions météorologiques qui ont bien contribué à ce que l'exploitation artisanale puisse être soutenue sans interruption.





## Coltan

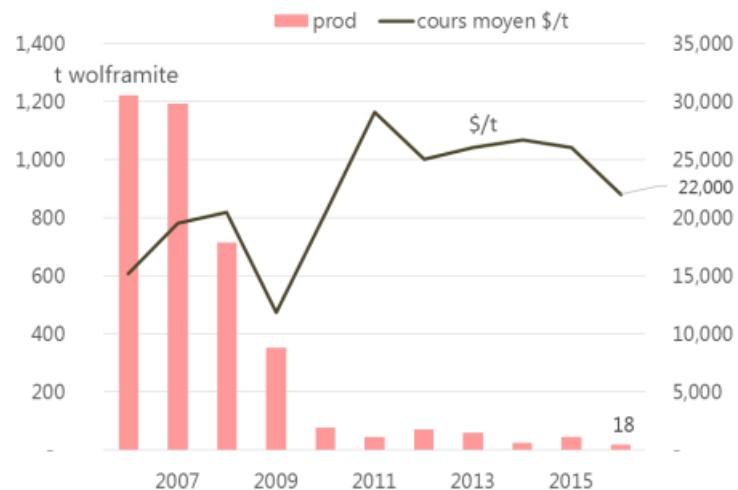
Pour le coltan, les cours depuis le début de cette année sont restés dans une fourchette ne dépassant pas 60\$ par livre ; la Chine qui consomme et transforme le gros de la production a ralenti sa demande y compris les autres grandes entreprises américaines et européennes qui s'approvisionnent en RDC.

Néanmoins le secteur a connu une production soutenue dans le Masisi pendant les deux derniers mois du semestre y compris la découverte de nouveaux gisements riches aux environs de Kalemie.

## Wolfram

Les acheteurs commencent à s'intéresser à la RDC depuis que l'embargo sur le tungstène a été levé et il est possible d'espérer que la production sera ascendante dans les mois qui viennent car les exploitants artisanaux qui avaient abandonné les mines commencent à rejoindre des sites abandonnés depuis plusieurs années notamment dans la province du Maniema et du Sud-Kivu.

Notons aussi une embellie relative des cours du wolfram qui sont dans une fourchette de 140\$ / MTU, cette hausse a aussi motivé les exploitants pour rejoindre les sites abandonnés.



## DEVOIR DE DILIGENCE ET RAPPORT D'AUDIT TIERCE PARTIE DE LA CIRGL POUR LES CHAINES D'APPROVISION- NEMENT RESPONSABLE

Cette année a connu une avancée notable sur la certification régionale avec la phase pilote des audits indépendants initiés et concluant qui ont permis à quatre entreprises congolaises de passer le cap de ces audits avec succès dans plusieurs provinces : Metachem au Maniema, MMR au Katanga, Sakima au Maniema et enfin SMB dans la province du Nord-Kivu.

Cette étape était cruciale pour rassurer nos acheteurs que nos chaînes d'approvisionnement répondent aux exigences du guide de l'OCDE.



© TradeKey

## NORD KIVU

### EXPORTATIONS DEUXIEME TRIMESTRE 2016

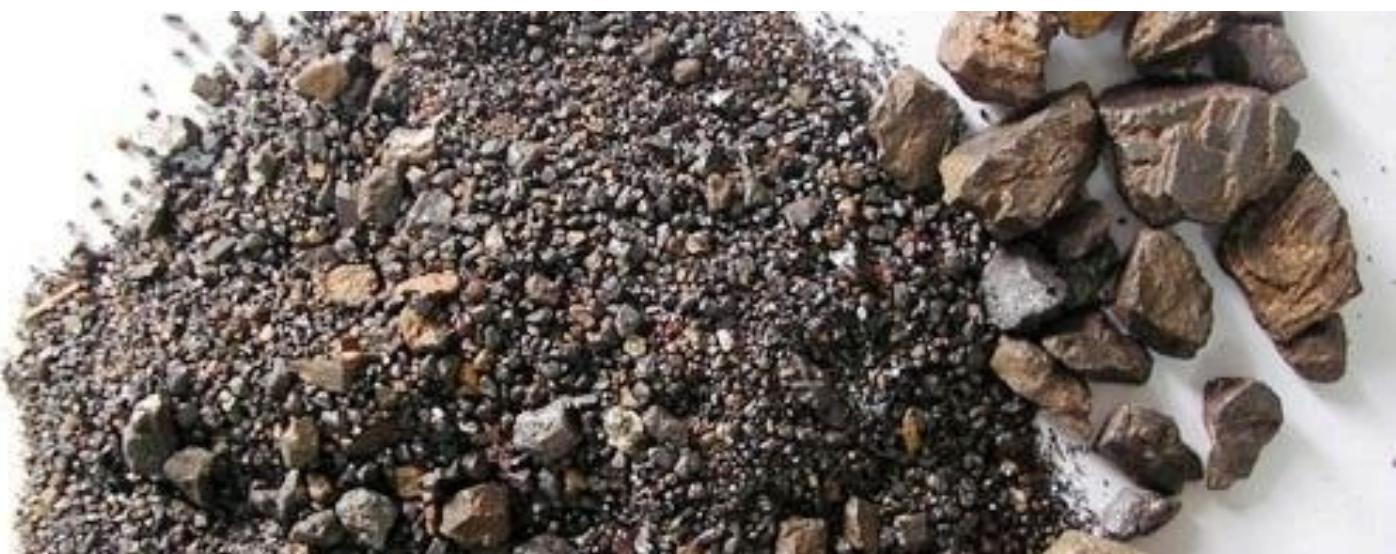
- Les statistiques confirment les prévisions du premier trimestre qui donnaient une tendance à la hausse pour la cassitérite tandis que pour le coltan, en dehors du mois de février qui a connu une chute drastique, ce produit est resté dans la moyenne acceptable.

La hausse des exportations de la cassitérite résulte de l'effectivité de l'évacuation des stocks résiduels débutée en octobre 2015.

Cette hausse reste néanmoins en deçà des exportations de la période allant de 2007 à 2010 pendant laquelle la moyenne annuelle des exportations de la cassitérite atteignait 10.000 tonnes soit une

moyenne trimestrielle de 2.500 tonnes. Nous espérons qu'avec l'extension de la traçabilité dans les nouveaux sites qui a eu lieu le 15 juillet dernier, nous allons observer une augmentation des dites exportations.

- Des efforts restent à fournir pour le tungstène, le pyrochlore qui sont susceptibles de générer des revenus substantiels tandis que pour l'or d'exploitation artisanale et les pierres de couleur, le gouvernement n'arrive pas à maîtriser sa traçabilité afin de permettre aux acheteurs potentiels de le canaliser dans le circuit officiel de commercialisation.



## SUD KIVU

Un acteur international dans le secteur aurifera est confrontée à des défis multiples; notamment, ceux liés à la crise économique mondiale et ce, malgré une production croissante. Par conséquent, il a pris certaines mesures afin de réduire ses frais d'exploitation, dont une réduction sensible de son personnel expatrié.

### Forum conjoint OCDE-CIRGL GE/NU

Il s'est tenu à Paris du 10 au 12 mai 2016 un forum conjoint OCDE-CIRGL GE/NU. Cette réunion qui a coïncidé

avec le 10ème anniversaire de l'OCDE et de 5 ans de partenariat avec la CIRGL et GE/Nu a consisté à évaluer le niveau d'avancement de la mise en œuvre des devoirs de diligence de l'OCDE et de la CIRGL.

La réunion a évoqué les principaux changements intervenus depuis la mise en place de ce partenariat et rappeler la résolution 1533 afin d'appliquer des sanctions contre ceux qui se donnent au trafic illicite des minerais.

C'était le moment pour l'OCDE de dresser son bilan du travail accompli. La Province du Sud Kivu a été représentée à ces assises par le ministère provincial des mines.



## TENDANCES DU MARCHE

La demande de cuivre est restée relativement soutenue durant le 2e trimestre de 2016. Toutefois, des perturbations moins fréquentes qu'habituellement et la chasse aux coûts continuelle menée par tous les producteurs limitent beaucoup la hausse du prix. Bien que les prix des autres produits extraits aient repris, le cuivre stagne à 25% en-dessous de la moyenne 2015.

Selon une étude réalisée par la Commission chilienne du cuivre, les coûts d'exploitation des 19 plus grandes mines du Chili sont tombés à une moyenne de 2,83 \$/kg (1,285 \$/lb) au cours du 1er trimestre 2016 - soit 13,3% ou presque 0,44 \$/kg (20c/lb) de moins que le 1er trimestre 2015. Ces économies ont été réalisées grâce à une meilleure gestion des mines, à une réduction des coûts d'électricité, de services et de transport, grâce à la baisse des frais de traitement et de raffinage des fonderies. Le Chili produit environ un tiers de cuivre du monde. La commission prévoit un prix du cuivre de 4,74 \$/kg (2,15 \$/lb) en 2016 et seulement 0,11 \$/kg (0,05 \$/lb) de plus en 2017.

Du côté de la demande, CRU, expert en analyse de marché, affirme que la demande chinoise en cuivre a progressé de 2,6% lors du 1er semestre 2016 alors que la demande mondiale a augmenté de 1,3%. Mais la faible croissance de la demande en Chine, qui représente près de la moitié de la demande mondiale de cuivre estimée à environ 22 millions de tonnes cette année, renforcera une offre en plein essor. Des producteurs de cuivre en Chine témoignent d'une activité timide et sont pessimistes quant aux perspectives.

L'investissement dans le réseau électrique de l'Etat et dans l'industrie de l'énergie, qui représente environ un tiers de la demande de cuivre de la Chine, serait déjà au ralenti, comme c'est le cas dans l'immobilier et la construction.

CRU rapporte que, dans les secteurs de la consommation, la demande automobile était stable. Les exportations, de climatiseurs notamment, ont soutenu la demande mais les ventes intérieures étaient faibles et ne devraient pas beaucoup changer au semestre suivant.

Selon Metal Bulletin, le prix du cobalt à haute teneur a augmenté de 14% entre juin et aout 2016, après un intérêt renouvelé dans les véhicules électriques dont les batteries nécessite du cobalt. Il est attendu que l'industrie des batteries consomme 140 000 tonnes de cobalt en 2020, contre 50 000 tonnes en 2015.

Des intérêts spéculatifs ont ainsi fait augmenter le prix du cobalt à plus de 12 \$/lb (26 \$/kg). Metal Bulletin anticipe que le prix du cobalt devrait atteindre 15 \$/lb (33 \$/kg), voir 20 \$/lb (44 \$/kg) dans les 12 prochains mois.

La production d'or de la RDC a déjà bénéficié de la présence de grandes sociétés minières internationales. Elle jouit de coûts de production relativement faibles et de nombreux projets solides.

BMI, l'unité de recherche de Fitch Group, prévoit que la production d'or de la RDC s'élèvera de 1 million d'onces (28 349 kg) en 2016 à 2,62 millions d'onces (74 274 kg) d'ici à 2020. Cela représenterait une croissance annuelle moyenne de 22,8%. Fitch prévoit que l'or avoisinera 1,275 \$/oz en 2016 et 1,350\$/oz en 2017.

Le gouvernement de la RDC a réduit son budget 2016 de 22% en réponse aux faibles prix du métal et à la diminution de production. Il a également révisé ses prévisions de croissance du PIB à la baisse : de 9% à 5,3%.



© Beyondthewest.org

## INVESTISSEMENTS CHINOIS EN RDC

L'unité de recherche BMI de Fitch Group affirme que la RDC restera une destination de choix pour les investissements étrangers, en particulier chinois, en raison des coûts de production relativement faibles et des gisements de haute qualité – principalement l'or et le cuivre.

BMI estime qu'entre 2010 et 2014, les investissements directs étrangers en RDC ont connu une croissance annuelle moyenne de 23,6%. Quelque 5 milliards de dollars par an ont été investis, principalement dans l'industrie minière.

Parmi les récentes transactions, se retrouve la vente en mai par Freeport-McMoRan de sa participation majoritaire dans la mine de cuivre et cobalt Tenke Fungurume à la firme chinoise China Molybdenum pour 2,7 milliards de dollars.

En décembre 2015, Zijin Mining Group, établi en Chine, a investi 412 millions de dollars dans le projet de cuivre Kamoa de la firme canadienne Ivanhoe Mines.

En contrepartie du contrôle de certains gisements de cuivre tels que Sicomines, en production depuis novembre, un prêt de 6 milliards de dollars, qui devrait améliorer l'infrastructure congolaise et stimuler le développement des mines, avait été accordé depuis 2009 par l'Exim Bank of China à la RDC.

Le gouvernement congolais a récemment octroyé un contrat de 660 millions de dollars à un consortium d'investis-

seurs chinois pour construire un projet hydroélectrique de 240 mégawatts à Busanga, à proximité du projet de cuivre Sicomines, qui est une joint-venture entre la Gécamines, China Sinohydro et China Railway Group Ltd.

En Août, la Gécamines a annoncé que le Groupe minier CNMC (China Nonferrous Metal Mining Group) financerait, construirait et exploiterait une usine de traitement du cuivre dans la concession Deziwa avant de rétrocéder la pleine propriété au minier d'Etat, comme un «nouveau type de partenariat» visant à augmenter les revenus pour l'Etat. La Gécamines dit que l'investissement pourrait être de 2 milliards \$. CNMC financerait la construction de l'usine de 80 000tpa pour une participation de 51% dans le projet. CNMC sera alors remboursé par un accord de commercialisation sur une période déterminée.

BMI souligne également que le ralentissement de la croissance de la production d'or de la Chine, en raison de l'épuisement des réserves nationales et de la hausse des coûts de production, apportera également des investissements chinois dans le secteur des mines d'or, largement inexploité de la RDC.

Cependant, l'investissement sera tempéré par l'incertitude politique et les pénuries d'électricité. BMI place la RDC à la cinquante-neuvième position sur 61 pays en termes de risques miniers dans son index « risque/rendement minier ».



## CLIMAT DES AFFAIRES

La situation du remboursement des crédits de TVA connaît une certaine dégradation depuis le début de l'année 2014. En dehors des montants de crédits non apurés, les délais de remboursement des crédits TVA se sont allongés bien au-delà des délais légaux de remboursement tels que spécifiés dans l'Arrêté Ministériel n° CAB/MIN/FINANCES/2016/018 du 18 mars 2016 fixant les modalités complémentaires de remboursement des crédits de taxe sur la valeur ajoutée.

La récente décision du Vice-Ministre des Finances de suspendre pour l'instant tout remboursement de crédits TVA sans concertation préalable avec les opérateurs économiques concernés et sans aucun acte réglementaire a asphyxié davantage la trésorerie des opérateurs miniers déjà durement touchée par la chute vertigineuse des métaux.

La situation du non-remboursement des crédits TVA aux membres du secteur minier est devenue alarmiste durant ce deuxième trimestre 2016 d'une façon telle que l'en-cours dû aux sociétés minières s'élevait à plus de

**700 millions de dollars** américains au mois de juin 2016.

Depuis fin du mois de juillet, la situation semble s'améliorer avec la reprise annoncée du remboursement des crédits TVA en faveur du secteur minier ainsi que l'adoption d'un décret du premier ministre prévoyant la suspension de la TVA à l'importation de certaines marchandises. Vu l'arriéré très important dû au secteur minier, il serait souhaitable d'envisager la mise en place d'un système de compensation extraordinaire entre les impôts dus et le non-remboursement des crédits TVA.

Les opérateurs miniers sont toujours confrontés à de nombreuses tracasseries administratives. La dérive du système des primes aux aviseurs tel que documenté dans le rapport de la Chambre des Mines de l'année 2015 est toujours d'actualité. Durant le deuxième trimestre 2016, les opérateurs miniers ont été à nouveau confrontés à des missions trop fréquentes, dites de contre-vérification, sans aucune base légale, mandatées par l'INSS, en provenance de Kinshasa, et ce aux frais des entreprises.

En outre, le processus d'exportation des produits miniers marchands est devenu de plus en plus difficile pour les opérateurs miniers qui doivent faire face à une multiplicité de services ou institutions imposant le paiement de toute une série de frais et rémunérations au mépris des règles légales et réglementaires en vigueur, et particulièrement de l'article 234 alinéa 3 du Code Minier qui précise que « les redevances et frais en rémunération des services rendus à l'exportation des produits marchands ou des biens à l'exportation temporaire pour perfectionnement ne peuvent excéder 1% de leur valeur ».

L'encours dû aux sociétés minières s'élevait à plus de 700 mil lions de dollars américains au mois de juin 2016

## REVISION DU CODE MINIER

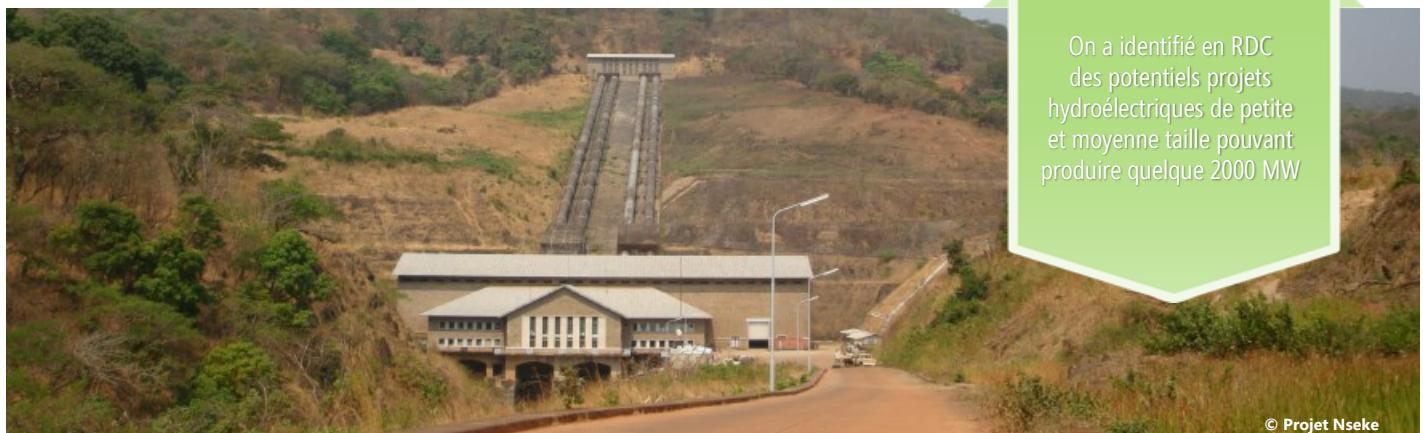
La révision à la baisse des projections de croissance par le gouvernement due à une baisse continue de ses revenus, a conduit à l'ajustement de ses perspectives de croissance. En conséquence, il est plus évident que la mise en garde de la Chambre a servi assez bien pour aider le gouvernement à surseoir son processus de révision du code.

Il a toutefois été observé que les organisations de la société civile continuent à exercer de la pression pour relancer le processus de révision dans l'espoir d'accroître les recettes du gouvernement.

La chambre ne partage pas ce point de vue et prévoit des échanges supplémentaires avec les principaux acteurs pour faire passer davantage son message de départ.

Comme indiqué précédemment, la chambre attend de voir tous les services étatiques arriver au strict respect et l'application de cette réglementation, ce qui permettra d'éviter toute autre imposition ne relevant pas du Code Minier et d'assurer un meilleur environnement réglementaire pour les opérateurs.

## ENERGIE



© Projet Nseke

### L'ÉNERGIE, OU PLUTÔT LA PÉNURIE D'ÉNERGIE, EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

L'électricité est la pierre angulaire de toute industrie, mais particulièrement de l'exploitation minière, dont elle est l'un des inducteurs de coûts les plus importants notamment dans la situation économique actuel qui est très difficile. Il y a une grave pénurie d'électricité en RDC, en particulier au Katanga où les mines de cuivre sont contraintes soit de réduire leur production, soit de générer leur propre électricité avec des générateurs diesel coûteux, soit d'importer de l'électricité du Pool énergétique d'Afrique australe (SAPP).

Plusieurs estimations ont été faites, mais il y a un réel besoin de **750 MW supplémentaires** pour alimenter les projets miniers déjà identifiés.

Il est important de noter que ne rien faire maintenant et espérer qu'Inga III résoudra la pénurie d'électricité en RDC et dans une grande partie du reste du continent n'est pas une bonne stratégie. D'ailleurs, la Banque Mondiale s'est retiré du financement de Inga III.

L'espoir n'est pas une stratégie efficace pour attirer les investisseurs, ni pour résoudre les problèmes sous-jacents qui ont conduit à la pénurie actuelle d'électricité en RDC.

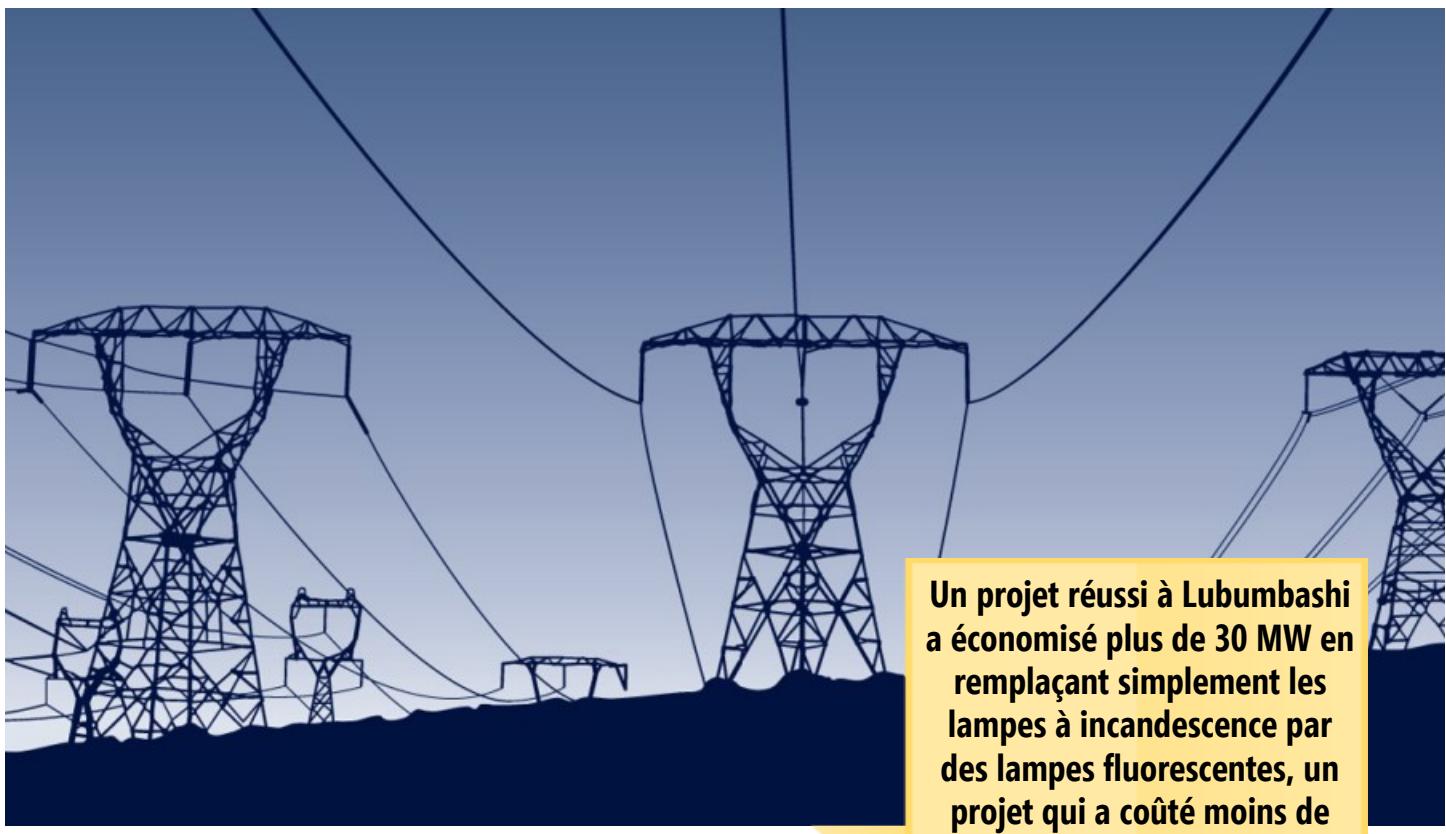
Les solutions traditionnelles d'énergie à long terme nécessitent un environnement d'investissement plus stable que ce que nous connaissons actuellement en RDC. En outre, développer un projet hydroélectrique prend plus de temps que développer un projet minier.

L'industrie de l'énergie est la plus coûteuse en investissements de toutes les entreprises industrielles, il faut généralement compter plus de 15 ans avant que les institutions bailleuses de fonds, qui doivent faire preuve de patience, ne puissent récupérer leur capital.

Alors qu'on a identifié en RDC des potentiels projets hydroélectriques de petite et moyenne taille pouvant produire quelque 2000 MW, très peu ont été développés étant donné que l'Etat n'a pas encore libéralisé le marché ni établi un opérateur de réseau électrique indépendant, absolument vital pour garantir aux investisseurs que l'électricité qu'ils génèrent parviennent à leurs clients.

Un autre outil serait que l'État offre des garanties aux projets énergétiques. Ceci est tout aussi important pour que les investisseurs soient confiants et puissent investir à long terme.

On a identifié en RDC des potentiels projets hydroélectriques de petite et moyenne taille pouvant produire quelque 2000 MW



**Un projet réussi à Lubumbashi a économisé plus de 30 MW en remplaçant simplement les lampes à incandescence par des lampes fluorescentes, un projet qui a coûté moins de 7 millions \$.**

Les changements mentionnés plus haut ne peuvent pas être mis en œuvre par l'industrie: ils exigent une action politique décisive. Cependant, la réalisation de ces solutions prendra du temps.

#### **Qu'est-ce qui peut donc être fait à court terme pour aider à soulager (pas résoudre) la crise énergétique?**

Une série de mesures peuvent être prises par l'industrie pour aider à réduire le problème.

1) Tout d'abord un nouveau modèle de conception et de construction de projets est nécessaire pour veiller à ce que la consommation d'énergie par unité de production soit optimisée avant qu'un projet ne passe l'étape de faisabilité. Les paramètres de conception doivent inclure le choix d'un procédé qui se concentre d'abord sur la minimisation de la consommation d'énergie plutôt que seulement sur la maximisation de la récupération.

2) Les économies d'énergie exigent également une mentalité opérationnelle qui cherche des moyens pour réduire la consommation d'énergie.

Si toutes les sociétés minières qui utilisent le réseau électrique appliquaient au moins certaines de ces recommandations, le potentiel d'économies d'énergie et de coûts serait important.

#### **Que peut-on faire d'autre?**

Des projets d'efficacité énergétique peuvent être mis en œuvre à l'échelle du pays pour réduire la consommation à basse et moyenne tension.

Un projet réussi à Lubumbashi a économisé plus de 30MW en remplaçant simplement les lampes à incandescence par des lampes fluorescentes, un projet qui a coûté moins de 7 millions \$.

Ce projet ou d'autres projets similaires devraient être mis en œuvre dans toutes les villes du Copperbelt. Le modèle utilisé à Lubumbashi peut être amélioré à travers les enseignements qu'on en a tirés; notamment utiliser des lampes LED et installer des compteurs prépayés. Ce serait plus cher, mais permettrait d'économiser plus d'électricité et d'être plus durable.

Tout ce qu'il reste à faire au gouvernement est d'augmenter la taxe sur les lampes à incandescence et de la retirer des LED et des équipements solaires.

Si l'industrie veut de l'énergie pour produire, elle doit agir pour réduire l'énergie utilisée ailleurs!

*Pour plus d'information, la version complète de cet article incluant de nombreux exemples pratiques sur les économies d'énergie est disponible sur le site internet de la Chambre des Mines : <http://www.chambredesminesrdc.com>*

# RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES



© Chambre des Mines RDC

La Chambre des Mines (CdM), par sa Commission Responsabilité Sociétale des Entreprises (CRSE) poursuit la promotion des pratiques de RSE auprès des entreprises membres de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC). Après l'élaboration et l'adoption du Guide RSE de la région du Katanga, une mission d'information et de sensibilisation a été organisée au niveau national à Kinshasa auprès du Ministère des Mines, des institutions, de la Société Civile et des autres entreprises membres de la CdM présentes et représentées dans la capitale.

« C'est une première en RDC que de voir les entreprises minières elles-mêmes s'engager dans l'amélioration des pratiques d'exploitation », a déclaré le Directeur de cabinet adjoint du Ministère national des Mines. Il a également mentionné que le dialogue tripartite IDAK (Investissement Durable au Katanga), aurait dû s'appeler « IDAC » : Investissement Durable Au Congo.

## REPORTING RSE

Un atelier de formation, réunissant les membres de la CRSE et le Comité de pilotage de l'IDAK (Investissement Durable Au Katanga) a été organisé au mois d'avril à Lubumbashi. Cette rencontre a porté sur les dispositions de mise en œuvre (les indicateurs) qui constituent des outils concrets et pratiques permettant de mettre en application les orientations du Guide RSE et de mesurer leur mise en œuvre.

## 23eme SESSION PLENIERE DE L'IDAK A KOLWEZI

Au courant de ce deuxième trimestre, un atelier réunissant les membres du Comité de Pilotage IDAK s'est tenu au mois de mai 2016 à Kolwezi (Lualaba) sous le thème : « Organisation coopérative et droits des exploitants minier artisanaux » avec l'appui du Partenaire Technique et Finan-

cier (PTF): la Coopération Allemande (GIZ). Ce forum a permis aux acteurs du secteur minier d'échanger sur la viabilité de cette exploitation. Les mineurs artisiaux ont eu l'occasion de s'exprimer sur leurs conditions de travail et le manque d'encadrement dont ils souffrent. Lors de ces assises, le plan de communication de l'IDAK a également été validé pour assurer une visibilité aux activités de l'IDAK.

## AUTRES EVENEMENTS

La CRSE de la Chambre des Mines a participé à la semaine minière de la RDC et a participé aux débats sur le référentiel des paiements sociaux des entreprises minières présenté à l'atelier de l'ITIE. Elle a également pris part à l'atelier de planification de la GIZ.

## NOS VIES EN PARTAGE

Le Directeur exécutif de la société Randgold Resources et l'équipe BoyzonBikes ont organisé au mois de juin (du 1 au 30) un rallye qui les a menés de l'est à l'ouest de l'Afrique (Mombassa au Kenya à Moanda en RDC). Cette initiative a recueilli plus de \$2 millions au profit des personnes les plus démunies du continent, notamment les femmes et les enfants ayant été privés d'une vie décente à cause des conflits et de la pauvreté. Les fonds sont destinés à Nos Vies en Partage, une fondation caritative indépendante créée par Randgold en 2014.

Pour info :

[www.boyzonbikes.com](http://www.boyzonbikes.com)

Pour contribuer :

Fondation Nos Vies en Partage,  
[www.partage-foundation.org](http://www.partage-foundation.org).

